

Maison Régionale des Sports - 68 Avenue Tony Garnier -  
CS 21 001 - 69 304 LYON CEDEX 7  
Tél : 04 74 19 16 12 / Fax : 04 74 93 62 21  
Mail : [auvergnerrhonealpes@ffck.org](mailto:auvergnerrhonealpes@ffck.org)  
Site : <http://www.crck-aura.com>

## Formation Arbitre Régional Kayak Polo

Annecy, le 19/10/2022

**Référence** : Formation Arbitre Rég KP/2022/NT/DSM

La Commission Régionale Enseignement Formation, la commission Kayak Polo Auvergne - Rhône Alpes et le club de Divonne les Bains mettent en place une formation **d'arbitre régional de kayak polo** les samedi 19 et dimanche 20 novembre 2022. Vous trouverez ci-après plus de renseignements et la fiche d'inscription :

**DATES** : Du samedi 19 novembre (10h – 19h) au dimanche 20 novembre 2022 (9h – 13h)

**LIEU** : **Théorie** : Divonne les Bains (01). Salle des fruitières, 153 rue de Vesenex, 01 220 DIVONNE LES BAINS ([lien ici](#))  
**Pratique** : Pas de pratique prévue à l'occasion de cette session.

**CONDITIONS D'ACCES** : Etre âgé(e) de plus de 16 ans, **licencié(e) FFCK, carte 1 an 2022 à jour**

**MATERIEL** : Prévoir de quoi prendre des notes (pas de matériel de navigation nécessaire).

**PROGRAMME** : Connaissance du règlement (général, spécifique, organisation et code d'arbitrage...), travail sur le rôle d'arbitre et gestes d'arbitrage, l'organisation et le déroulement des compétitions, nouveautés 2022...

FORMATION THEORIQUE INITIALE	
Samedi 19 novembre 2022, à Divonne les Bains <i>Salle des Frutières</i>	Dimanche 20 novembre 2022, à Divonne les Bains <i>Salle des Frutières</i>
<p><b>10h/12h30 et 14h/19h</b> : Formation théorique :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• rôle de l'arbitre</li> <li>• gestes et attitudes</li> <li>• règlement 2022</li> <li>• règles spécifiques</li> <li>• code d'arbitrage</li> <li>• ...</li> </ul> <p><b>12h30/14h</b> : repas en commun, prévu dans le coût de la formation</p> <p><b>Repas du soir et hébergement à la charge des participants</b></p>	<p><b>9h/11h30</b> : Formation théorique (suite)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Questions, discussion</li> <li>• Retour sur acquis samedi</li> <li>• Organisation compét.</li> <li>• La table de marque</li> <li>• Règles communes FFCK</li> <li>• Organisation FFCK / commission KP</li> </ul> <p><b>11h45/12h45</b> : EXAMEN THEORIQUE <b>12h45/13h</b> : Bilan formation</p> <p><b>Repas du midi à la charge des participants</b></p>
DEROULEMENT DE L'EVALUATION PRATIQUE	
<p>A l'issue de cette formation, et en cas de réussite aux tests écrits, les candidat(e)s deviennent « arbitre régional stagiaire » jusqu'à validation de l'épreuve pratique.</p> <p>L'examen pratique aura lieu après validation de la théorie, lors des journées ultérieures du championnat. 3 matchs au minimum sur une compétition de niveau régional ou national (dont un en arbitre principal) sont nécessaires pour la validation ; il faut être évalué positivement par 2 évaluateurs différents lors de ces matchs.</p> <p>Vous devez solliciter les évaluateurs pour vous évaluer lors des différentes journées.</p>	

**REPAS** : Le repas du samedi midi est inclus dans les frais d'inscription, il sera pris dans un restaurant à proximité de la salle de formation.

En revanche, les repas du samedi soir et dimanche midi restent à la charge des participants.

**HEBERGEMENT** : Le stage ne prévoit pas d'hébergement (à chaque club/participant de prendre ses dispositions).

Il existe diverses possibilités d'hébergement autour de Divonne les Bains.

**DEPLACEMENT** : Les frais de déplacement sont à la charge des stagiaires, ou de leurs clubs.

**RESPONSABLES FORMATION** : Denis Sainte Martine (Divonne) - 06 23 52 29 30 - [denissaintemartine@gmail.com](mailto:denissaintemartine@gmail.com)  
Nicolas Trotoux (Annecy) - 06 88 52 56 71 - [nicolas.trotoux@laposte.net](mailto:nicolas.trotoux@laposte.net)

**COUT** : 25 € par personne.

Les frais seront facturés après la formation par le comité régional directement auprès des clubs des stagiaires qui pourront régler par chèque ou virement (pas de règlement sur place à prévoir donc). A chaque stagiaire de voir ensuite avec son club en cas de non prise en charge. **Il est donc nécessaire de prévenir vos dirigeants de clubs de votre participation à cette formation.**

*Coût réel : Env. 60 € par personne dont 35 € pris en charge par le comité régional – commission Enseignement Formation*

**EFFECTIF PREVU** : Entre 8 à 15 stagiaires maximum

**INSCRIPTIONS** :

Merci de renvoyer la fiche ci jointe par email à [denissaintemartine@gmail.com](mailto:denissaintemartine@gmail.com) et [nicolas.trotoux@laposte.net](mailto:nicolas.trotoux@laposte.net) **avant le lundi 14 novembre 2022** au plus tard.

**REMARQUES** : La formation prévoit de nombreux échanges autour du vécu, des expériences de chacun et autour du règlement. Aussi **il est indispensable que chacun ait lu et connaisse au moins dans les grandes lignes le règlement Kayak Polo avant la formation.** Vous pouvez (devez plutôt...) télécharger le règlement et ses annexes sur le site de la fédération :

<http://www.ffck.org/kayak-polo/competitions/reglements/>

L'examen théorique aura lieu le dimanche en fin de matinée (type QCM). Une partie concerne les règles « communes » à toutes les activités du CK en compétition, l'autre plus spécifiquement le kayak polo.

Il n'y aura pas de « pratique » à l'occasion de cette session.

**PROTOCOLE SANITAIRE / COVID** : Il n'y a plus de contraintes particulières à ce titre.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à me contacter.

Sportivement,  
Le responsable de la formation  
Denis Sainte Martine

CI JOINT : fiche d'inscription.

Formation Arbitre Régional Kayak Polo – 19 et 20 novembre 2022

## FICHE D'INSCRIPTION

A renvoyer par email avant le lundi 14 novembre 2022 à [denissaintemartine@gmail.com](mailto:denissaintemartine@gmail.com) + [nicolas.trotoux@laposte.net](mailto:nicolas.trotoux@laposte.net)

NOM : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Catégorie : .....

Club : ..... Numéro de licence : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Email : .....

Etes vous joueur/joueuse  Oui  Non Si oui à quel niveau : .....

Equipe : .....

Expériences de l'arbitrage (kayak polo, autres activités) : .....

.....

.....

### Coût :

- Inscription : **25 € / personne**  
*comprend les frais d'organisation, pédagogiques, d'examen et le repas du samedi midi.*
- Les frais seront facturés suite à la formation par le comité régional à l'intention des clubs des stagiaires ;  
le règlement sera à effectuer directement auprès du comité régional ensuite (chèque, virement).

*NOTA : les repas du samedi soir et dimanche midi ainsi que l'hébergement ne sont pas prévus dans les frais de formation.*

Fait à ..... le ..... Signature :